

Par Web le 23 Novembre 2 006 vers 13h30

Cour européenne des Droits de l'homme, Fax : 03 88 41 27 30.
Preuve officielle complémentaire aux **80**, dossier **8199/06**. **Reçu N° 385**.

Marseille ce
Vendredi **23 Nobembre 06**.
Bonnes Fêtes aux **Clément**.

Hôtel de ville de **CASSIS**

pour Monsieur le **Maire**

Jean-Pierre TEISSEIRE,

place Barangon,

13 714

Cassis

Tél. : 04 42 01 66 66.

Fax : 04 42 01 34 39.

Votre réf. :

209.03/JS/DP/08.03.06.

Parking et pas salle de fêtes.

Ce Monsieur le Maire qu'on arrête, :

Notre dernière lettre du mois dernier fut délicatement honorée de votre mépris, et nous vous en sommes grès. Ces manières de pître inconséquant vous confirme inféodé au **systeme** occulte des **escrocs francs-maçons marseillais**, qui s'en ventent à tue-tête.

De toute évidence vous ne désirez pas que la quiétude de vos électeurs soit à **Cassis** dérangée, par la dénonciation de votre faiblesse face à l'illégalité télécommandée en **France** de l'étranger, ce qui venant d'un commissaire de la **République** est un vrai faîte.

Le témoignage à transmettre que nous vous avons demandé pour la cour, vous fera garder cet honneur, que les personnes citées sont rénumérées pour parvenir à vous faire perdre comme tous les **Français** face au **Monde**, que la puissance de l'argent irrespecte.

Ce Monsieur le Maire notre confiance reste inchangée, et la **France** entière prise à témoin vous soutiendra. Vous avez parfaite capacité à prendre vos responsabilités pour que cesse ici la main-mise du sol par le *gros*, au détriment de notre gent plus fluette.

Par Internet et télécopies nous contactons tous ceux travaillant pour l'avenir **Français** par le dialogue toujours constructif de l'Assemblée Nationale, et malgré les compromissions imposées par le **systeme** liberticide de la fraternité vous ne serez celui **qu'on arrête**.

Et **Richard BADO** de l'équipe **Archi** nous organisera une fête.

Fax aux Députés **Français** concernés, plus messages interbet.

Message envoyé

Merci de votre message,

Celui-ci a bien été envoyé à la Présidence de la République.

Présidence de la République,

Le 23 novembre 2006

Fermer la fenêtre Fermer cette fenêtre